

Re:Questionnaire cantonales

Date d'envoi : dimanche 13 mars 2011 21:18

À : Msud-departementaux

Au Syndicat Sud Sociaux des personnels des services du département d'Ille et Vilaine

En réponse à votre demande du 28 février adressée aux candidats aux élections cantonales pour connaître leur orientations sur la question spécifique " de la gestion des ressources humaines ", vous trouverez ci-joint la réponse commune des candidats d' Europe Ecologie - Les Verts du département d'Ille et Vilaine.

Les candidats (tes) d'EELV au Conseil général d'Ille et Vilaine s'engagent à développer un dialogue social authentique, ce qui implique de participer pleinement aux instances paritaires en tenant compte de l'avis des représentants des personnels. Au-delà nous considérons qu'il faut créer à nouveau les conditions de l'écoute, de la participation et de la reconnaissance des personnels comme parties prenantes du projet politique et social du Conseil Général.

Les candidats d'EELV s'engagent à rompre avec les logiques gestionnaires par trop administratives , en particulier quand il s'agit de "ressources humaines " et considèrent au contraire que l'humain n'est pas une ressource corvéable à merci pour le Conseil général mais qu'à l'inverse les responsables des services du CG doivent être au service d'une finalité d'intérêt général tournée vers tous les habitant(e)s de notre département, le bien-être social des agents du département et des populations les plus vulnérables qui relèvent de leurs missions, mais pas seulement, sinon quid de la prévention?

En ce sens, le service de santé au Travail doit avoir des moyens plus affirmés pour contribuer plus concrètement aux conditions de travail de l'ensemble des agents.

Nous considérons également que les recours de plus en plus récurrents aux emplois précaires est contraire à la mission du CG qui doit en tant qu'employeur conduire une politique sociale globale qui crée les conditions de la sécurisation des parcours professionnels à travers notamment la formation et la reconnaissance des qualifications (par une mise en œuvre efficiente du DIF). La priorité doit être donnée à l'amélioration des rémunérations et de l'organisation du travail des agents les plus précaires.

Face à la surcharge de travail induite par la demande sociale, la perte de repères générée par la NOUVOS et les signes de souffrance au travail, l'ouverture d'espaces de dialogue dont les Etats généraux du social, récemment engagés avec les instances paritaires et la participation des agents, vont dans le bon sens.

Nous sommes plus largement pour la systématisation des clauses sociales et environnementales dans les marchés publics.

Pour ce qui est de l'augmentation des effectifs du CG, il nous semble que, sans méconnaître les contraintes financières actuelles, les créations d'emplois doivent être envisagées au regard des besoins sociaux et sont, de ce point de vue, la traduction d'une politique d'investissement social responsable. La décentralisation, issue des lois DEFFERE de 1982 et leur déclinaison de 1984 vers le CG, a amené une grille de référence jamais revue depuis (nombre d'habitants = nombres d'agent par CDAS), alors que les politiques et crises sociales sont sans précédents depuis la création de notre modèle de protection sociale (1945). C'est un des engagements que nous proposons concrètement de revoir avec les services de l'Etat.

Au-delà nous préconisons la co-conception avec les professionnels et les populations de politiques d'action sociale axées sur la prévention et le développement économique et social, politique qui permettra à terme de réduire les interventions sociales traditionnelles. La prévention n'est pas "un autre surcoût" mais est bien pour EELV un investissement pour l'avenir

Vous trouverez notre programme en cliquant sur le lien ci-joint: <http://illeetvilaine.eelv-cantonales.fr>

Ecologiquement,

Les candidates et candidats aux élections cantonales des 20 et 27 mars 2011 d'EELV en Ille et Vilaine et de l'Union Démocratique Bretonne.